

RAPPORT DE RECOMMANDATIONS

Octobre 2018

Présenté par M^{me} Guylaine Demers (Ph.D.)
et M. Bruce Kidd (Ph.D.) au nom du Groupe
de travail du CFPTS sur les femmes et les filles
dans le sport

Table des matières

1.0	INTRODUCTION.....	3
1.1	RAISON D'ÊTRE DU GROUPE DE TRAVAIL.....	4
1.2	COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL.....	4
1.3	PORTÉE DU MANDAT ET DES ACTIVITÉS.....	5
1.4	CONSULTATION.....	6
2.0	CONTEXTE.....	6
2.1	CONTEXTE NATIONAL.....	6
2.2	CONTEXTE INTERNATIONAL.....	7
2.3	PRINCIPAUX THÈMES.....	8
2.4	STATISTIQUES ET FAITS IMPORTANTS.....	9
3.0	VISION POUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SPORT (HORIZON DE 20 ANS ET PLUS).....	13
4.0	RÉSULTATS À LONG TERME (10 ANS ET PLUS).....	14
5.0	RÉSULTATS À MOYEN TERME (DE 5 À 10 ANS).....	14
6.0	RECOMMANDATIONS.....	21
	ANNEXES.....	22

RAPPORT DE RECOMMANDATIONS

Comité fédéral-provincial/territorial du sport

Groupe de travail sur les femmes et les filles dans le sport

Octobre 2018

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport de recommandations est le fruit d'un examen de deux ans entrepris par le Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport en vue d'accroître la participation des femmes et des filles dans tous les aspects du sport.

L'accroissement de la participation des femmes et des filles dans le sport est une question complexe et urgente qui concerne le système sportif à tous les niveaux. Même s'il existe de nombreux exemples d'initiatives remarquables qui permettent aux femmes de s'impliquer dans le sport, en particulier le sport de haut niveau, il reste de nombreux secteurs où aucun progrès n'a été enregistré et où une démarche coordonnée et concertée pourrait déboucher sur des améliorations considérables. Encore aujourd'hui, les femmes et les filles canadiennes se heurtent à des obstacles qui les empêchent de participer et d'être représentées pleinement à tous les niveaux du système sportif canadien et dans tous les rôles. Le présent rapport n'ignore pas les progrès accomplis dans les 40 dernières années; il s'appuie sur ces changements bénéfiques et porte sur les facettes où le système a résisté au changement.

Le groupe de travail reconnaît que les femmes et les filles ne constituent pas un groupe homogène, et il a tenu compte de la situation socioéconomique, de l'origine ethnoculturelle, des capacités physiques et mentales et d'autres facteurs d'identité intersectionnels dans le processus d'examen et la formulation des recommandations. Les populations marginalisées, telles que les peuples autochtones, les membres des groupes ethnoculturels minoritaires, les demandeurs d'asile et les réfugiés, les sans-abri et ceux qui vivent dans la pauvreté, doivent être adéquatement prises en compte, car il est depuis longtemps reconnu que l'activité physique et le sport peuvent servir à promouvoir leur inclusion sociale et permettre aux collectivités de mieux se comprendre¹. En particulier, nous voulons nous assurer de la pertinence des recommandations pour les femmes et les filles autochtones². Nous nous inspirons dans une large mesure des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en ce qui a trait au sport, et nous demandons instamment que ces recommandations soient mises en œuvre sous l'optique du genre. Pour élaborer des solutions en matière de politiques, de programmes, d'évaluation et de surveillance relativement au sport, il faut à la fois comprendre les facteurs intersectionnels et collaborer avec d'autres secteurs stratégiques afin d'atteindre les objectifs établis pour le sport et de contribuer à l'atteinte d'objectifs plus larges relatifs au capital social et au développement durable.

En outre, le groupe de travail reconnaît qu'un système sportif durable et équitable nécessite les contributions de l'ensemble des intervenants, des partenaires et des participants. Il est essentiel que les hommes et les garçons fassent preuve de leadership et passent à l'action, car ce dossier ne concerne pas seulement les femmes; il s'agit d'une question de droits de la personne. Chacun est encouragé à jouer un rôle actif dans l'amélioration de l'équité entre les sexes dans le sport et à contribuer à faire des

¹ Dean Dudley, John Cairney, Nalda Wainwright, Dean Kriellaars et Drew Mitchell. « Critical Considerations for Physical Literacy Policy in Public Health, Recreation, Sport, and Education Agencies », *Quest*, vol. 69, n° 4, 2017, p. 436-452, DOI: 10.1080/00336297.2016.1268967.

² Les peuples autochtones comprennent les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

recommandations proposées une réalité.

1.1 RAISON D'ÊTRE DU GROUPE DE TRAVAIL

Ce groupe de travail a vu le jour à la suite d'une directive des ministres visant à accroître la participation des femmes et des filles à tous les aspects du sport.

Comme le précise la Politique canadienne du sport (PCS), les gouvernements FPT se sont engagés à accroître le nombre et la diversité des Canadiens qui participent à des activités sportives. En particulier, la PCS a notamment pour objectif d'offrir aux personnes issues de groupes traditionnellement sous-représentés ou marginalisés des occasions de s'engager activement dans tous les aspects de la participation au sport, y compris les rôles de leadership. Implicitement, cet engagement englobe les femmes et les filles.

Lors de leur réunion de juin 2016, les ministres FPT responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs (SAPL) ont déterminé que l'une des priorités de la table sur le SAPL était d'accroître la participation des femmes et des filles au sport (en réduisant l'écart entre les sexes). À l'automne 2016, le Comité fédéral-provincial-territorial du sport (CFPTS) a mis sur pied le Groupe de travail sur les femmes et les filles dans le sport et lui a confié le mandat de recommander des initiatives visant à accroître la participation des femmes et des filles à tous les aspects du sport.

À l'occasion de leur réunion de juillet 2017, les ministres responsables du SAPL ont approuvé une première série de recommandations :

1. Renouveler leur engagement à l'égard du principe de l'équité entre les sexes dans le sport et reconnaître que les gouvernements FPT ont un rôle crucial à jouer dans ce dossier.
2. Renforcer la nécessité de poursuivre des buts et des objectifs communs.
3. Appuyer l'orientation générale et les quatre priorités thématiques cernées à ce jour : la participation, le leadership, la violence fondée sur le sexe et les médias.
4. Confier aux fonctionnaires les tâches suivantes :
 - Préparer un résumé des efforts importants déjà en cours dans de nombreux gouvernements pour s'attaquer à la question de la participation des femmes et des filles au sport, notamment en qualité de dirigeantes et d'entraîneuses;
 - Évaluer les lacunes sur le plan des données et définir des questions de recherche clés pour orienter les investissements des gouvernements en matière de recherche et de collecte de données liées aux femmes et aux filles dans le sport;
 - Présenter un rapport à la conférence de 2019 des ministres FPT afin de faire approuver des recommandations particulières visant à accroître la participation des femmes et des filles au sport dans chacun des quatre secteurs prioritaires.

1.2 COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail était coprésidé par Guylaine Demers et Bruce Kidd, et il comptait des membres de huit gouvernements qui reflétaient divers horizons, perspectives et expériences.

Guylaine Demers (coprésidente)	Université Laval
Bruce Kidd (coprésident)	Université de Toronto
Michelle Aucoin	Ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse
Michelle Bishop	Agence de la santé publique du Canada
Marie Cairns	Comité fédéral-provincial-territorial de l'activité physique et des loisirs
Laura Dahlstrom	Ministère des Parcs, de la Culture et des Sports de la Saskatchewan
Kathleen Giguère	Sport Canada
Gail Hamamoto	BC Wheelchair Sports Association
Vicki Harber	Université de l'Alberta/Le sport c'est pour la vie
Regan Melanson	Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario
Parissa Safai	Université York
Allison Sandmeyer-Graves	Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport (ACAFS)
Katherine Schlosser	Sport Canada
Lori-Ann Smith	Agence de la santé publique du Canada
Marcia Trudeau-Bomberry	Cercle sportif autochtone
Amy Vermeulen	École secondaire de Porter Creek, Whitehorse (Yukon)
Audra Young	Saskatchewan Aboriginal Sport Leadership Council

1.3 PORTÉE DU MANDAT ET DES ACTIVITÉS

Le Groupe de travail sur les femmes et les filles dans le sport s'est vu confier un mandat de deux ans pour présenter des recommandations au CFPTS sur des initiatives destinées à accroître la participation des femmes et des filles à tous les aspects du sport.

Le groupe de travail a pris en considération tous les aspects du sport, notamment :

- le niveau de participation au sport, depuis les activités d'initiation au sport jusqu'à la compétition de haut niveau;
- le contexte du sport, depuis le sport communautaire jusqu'au sport à l'échelle nationale et internationale;
- les participants, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs, les membres de conseils d'administration, les parents et les bénévoles;
- la relation entre le sport et les autres secteurs, notamment l'éducation, les loisirs et la santé, et les contributions qu'il leur apporte.

Voici les activités qui ont été réalisées par le groupe de travail :

- Analyse des sources d'information existantes (documents de recherche, politiques, pratiques exemplaires, etc.) et inventaire des initiatives existantes. Étant donné les ressources disponibles au groupe de travail, il a été décidé de ne pas entreprendre un inventaire exhaustif, mais de dégager quelques exemples d'initiatives fructueuses (annexe 2);

- Validation des données manquantes définies dans le rapport final de l'Évaluation formative de la Politique canadienne du sport. Nous avons examiné les lacunes, mais nous avons constaté qu'il s'agit de lacunes génériques communes aux groupes sous-représentés et non propres aux femmes et aux filles;
- Détermination des priorités dans le cadre du projet et proposition d'initiatives pour les aborder;
- Recensement des mécanismes existants pour la mise en œuvre des activités (p. ex. cadre d'activité physique, ententes bilatérales FPT, etc.);
- Tenue de consultations ciblées afin de comprendre les perspectives du secteur du sport sur les priorités relatives à l'égalité entre les sexes;
- Formulation de recommandations à l'intention du CFPTS.

1.4 CONSULTATION

L'ACAFS a mené une consultation auprès des principaux intervenants du secteur du sport au printemps 2018. Cette prise de contact a tenu lieu de consultation pancanadienne, et elle a pris la forme d'un sondage auquel 124 personnes ont répondu, d'une série d'entrevues menées auprès de personnes clés issus de 20 organisations ciblées et de deux groupes de discussion auxquels ont participé 24 organismes sportifs nationaux et organismes multisports.

Les résultats de la consultation étaient positifs, et ils sont venus valider les résultats recommandés par le groupe de travail. L'annexe D présente un sommaire des résultats de la consultation.

2.0 CONTEXTE

Les recommandations du groupe de travail s'inspirent fortement du contexte national et international passé et présent.

2.1 CONTEXTE NATIONAL

Les initiatives notables suivantes ont fortement influencé le groupe de travail et ont servi de base à ses travaux :

- *Accroître la présence des femmes et des jeunes filles dans le secteur sportif : Plan d'action de l'Ontario* du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario (2017);
- Conversation 2015 : La Conférence nationale sur les femmes et le sport, présentée à Québec;
- Rapport final 2017 du Comité permanent du patrimoine canadien, *Les femmes et les filles dans le sport*;
- *Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) de l'Ontario a assumé un rôle de premier plan dans ce dossier. Le Comité consultatif de la ministre, groupe d'experts nommés pour guider la mise en œuvre du Plan de promotion du sport du gouvernement de l'Ontario, a été chargé d'examiner l'écart entre les sexes au chapitre des taux de participation au sport et de trouver des moyens de l'éliminer. Le MTCS a commandé une étude sur les obstacles auxquels font face les femmes et les filles. Le 8 mars 2017, le gouvernement de l'Ontario a

annoncé plusieurs nouvelles initiatives qui offrent un accès égal aux programmes, à la formation et à l'entraînement dans quatre sphères : le secteur bénévole du sport, les écoles, les collèges et les universités, ainsi que les loisirs municipaux. Le MTCS élaborera un plan d'action provincial pour l'égalité des chances dans le sport en s'appuyant sur les conseils du Comité consultatif de la ministre sur le sport, qui sera présenté comme un modèle aux autres gouvernements.

La conférence nationale sur les femmes et le sport (Conversation 2015) tenue à Québec en juin 2015 a réuni 212 femmes de huit provinces canadiennes et de quatre pays. Les participantes se sont penchées sur les différents problèmes auxquels font face les filles et les femmes dans le système sportif canadien. La rencontre a permis de dégager 130 solutions et pratiques exemplaires. Parmi les résultats de la conférence, mentionnons un site Web qui met en valeur toutes les solutions générées lors de Conversation 2015 et qui invite le public à en proposer de nouvelles.

Du 4 octobre 2016 au 2 février 2017, le Comité permanent du patrimoine canadien a réalisé une étude sur les femmes et les filles canadiennes dans le sport. Dans le cadre d'une série de cinq réunions, le Comité a entendu 26 témoins du milieu du sport, dont la ministre des Sports et des Personnes handicapées, sur les façons possibles pour le ministère du Patrimoine canadien de contribuer à accroître la participation et le leadership des femmes dans le domaine du sport au Canada. Le rapport a été publié à l'automne 2017 et a orienté les recommandations du groupe de travail.

Dans le budget fédéral de 2018, le gouvernement du Canada a annoncé l'objectif qu'il s'est fixé pour le sport, soit d'atteindre l'égalité entre les sexes à tous les niveaux d'ici 2035. Il a également annoncé un engagement initial de 30 millions de dollars sur trois ans pour appuyer les initiatives en matière de collecte de données, de recherche et d'innovation, en vue de promouvoir la participation des femmes et des filles au sport ainsi que de fournir un soutien aux organismes nationaux de sport pour promouvoir l'intégration accrue des femmes et des filles dans tous les aspects du sport.

2.2 CONTEXTE INTERNATIONAL

Le groupe de travail a également examiné les initiatives liées à des politiques et à des programmes à l'échelle internationale. Ces dernières comprennent notamment :

- la version révisée de 2017 de la Charte internationale d'éducation physique de l'UNESCO;
- les recommandations de 2018 du groupe de travail sur l'égalité des sexes du Comité international olympique;
- les politiques et les engagements de la Fédération des Jeux du Commonwealth sur l'égalité entre les sexes.

Le travail relatif aux politiques et aux programmes internationaux visant à encourager la participation et le leadership des filles et des femmes dans le domaine du sport est de plus en plus adapté, souple et axé sur les consommateurs. Augmenter le nombre et la diversité des

femmes et des filles qui pratiquent le sport est une priorité à l'échelle internationale, et de nombreux gouvernements ont des exemples de campagnes et de projets inspirants et fructueux. Les chefs de file, notamment le Royaume-Uni et l'Australie, envisagent la question sous l'angle psychosocial et cherchent à influencer les choix que font les sportifs potentiels afin de modeler les comportements individuels favorisant la participation au sport.

L'équité entre les sexes figure parmi les 17 objectifs du Programme de développement social à l'horizon 2030 des Nations Unies, ce qui permet d'enrichir la conversation sur la contribution possible du sport à titre d'« élément important du développement durable ». En 2015, la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport de l'UNESCO a été modifiée en profondeur, en grande partie pour établir des objectifs plus équitables pour les filles et les femmes. Plusieurs organisations et groupes internationaux explorent ce principe et s'en inspirent, dont le Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI), le Comité international olympique et les ministres responsables du sport des pays du Commonwealth. Le Canada figure depuis longtemps parmi les chefs de file mondiaux, principalement à titre d'ancien coprésident du Groupe de travail international sur les femmes et le sport, à titre d'un des premiers pays à signer la Déclaration de Brighton, s'engageant du même coup à développer une culture axée sur le sport qui favorise et valorise la pleine participation des femmes à tous les aspects du sport, ainsi qu'à titre d'hôte en 2002 de la Conférence mondiale sur les femmes et le sport. Dans le contexte des initiatives internationales en cours, le Canada pourrait réaffirmer, dans les tribunes internationales, son engagement à atteindre un objectif commun, celui de voir plus de femmes et de filles participer au sport.

2.3 PRINCIPAUX THÈMES

Quatre grands thèmes se sont dégagés de la Conférence nationale sur les femmes et le sport de 2015 : la participation, le leadership, la violence fondée sur le sexe et les médias. Ces thèmes se retrouvent dans des études récentes, comme le Rapport 2016 sur l'état de la participation sportive des filles et des femmes au Canada, commandé par l'ACAFS et les producteurs laitiers canadiens, et concordent avec les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ayant trait au sport. Les quatre thèmes ont servi de point de départ pour l'analyse et ont établi le contexte pour l'établissement des résultats essentiels visés.

2.3.1 Participation

Le nombre de femmes et de filles qui font du sport et leur expérience en tant qu'athlètes ou participantes à toutes les étapes de leur vie et selon les dimensions clés de l'identité (situation socioéconomique, origine ethnoculturelle, capacités, identité autochtone).

2.3.2 Leadership

Le nombre de femmes qui assument des rôles décisionnels dans le sport et leur expérience à titre d'entraîneuses, de membres de conseils d'administration, de représentantes canadiennes à des organisations ou à des comités internationaux, d'officielles et d'administratrices.

2.3.3 Violence fondée sur le sexe

Les incidents de discrimination, de harcèlement et d'agression sexuelle et la phobie des personnes LGBTQ+, entre autres difficultés rencontrées par les femmes et les filles dans le sport.

2.3.4 Médias

Le nombre et la qualité des représentations de femmes et de filles dans les médias sportifs.

2.4 STATISTIQUES ET FAITS IMPORTANTS

Les perspectives et les opinions des femmes sont sous-représentées dans le sport.

Les femmes sont terriblement sous-représentées dans les rôles décisionnels dans le domaine du sport au Canada. Seuls 24 % des postes de directeur sportif et 17 % des postes d'entraîneur en chef au sein du Sport interuniversitaire canadien (SIC) sont occupés par des femmes³. Seuls 39 % des dirigeants organisationnels et 34 % des membres du conseil d'administration des organismes nationaux et multisports sont des femmes⁴. La présence des femmes dans des postes de leadership dans le sport correspond environ au tiers du taux applicable aux hommes, et elle est bien inférieure en ce qui concerne les postes d'entraîneur. Au cours des quatre derniers Jeux olympiques, les hommes occupaient une majorité écrasante des postes d'entraîneur^{5 6 7 8}. Parmi tous les entraîneurs qui ont reçu la formation du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) entre 2008 et 2017, la majorité sont des hommes⁹. Nous savons que le sexe ou le genre sont rarement pris en considération dans la planification de la relève et que les femmes qui accèdent à des postes de leadership dans le sport reçoivent peu de soutien.

³ Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, *Le sport féminin : nourrir toute une vie de participation*, 2016.

⁴ Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, *Femmes et leadership dans le sport : conseil d'administration de 2017-2018*, 2018.

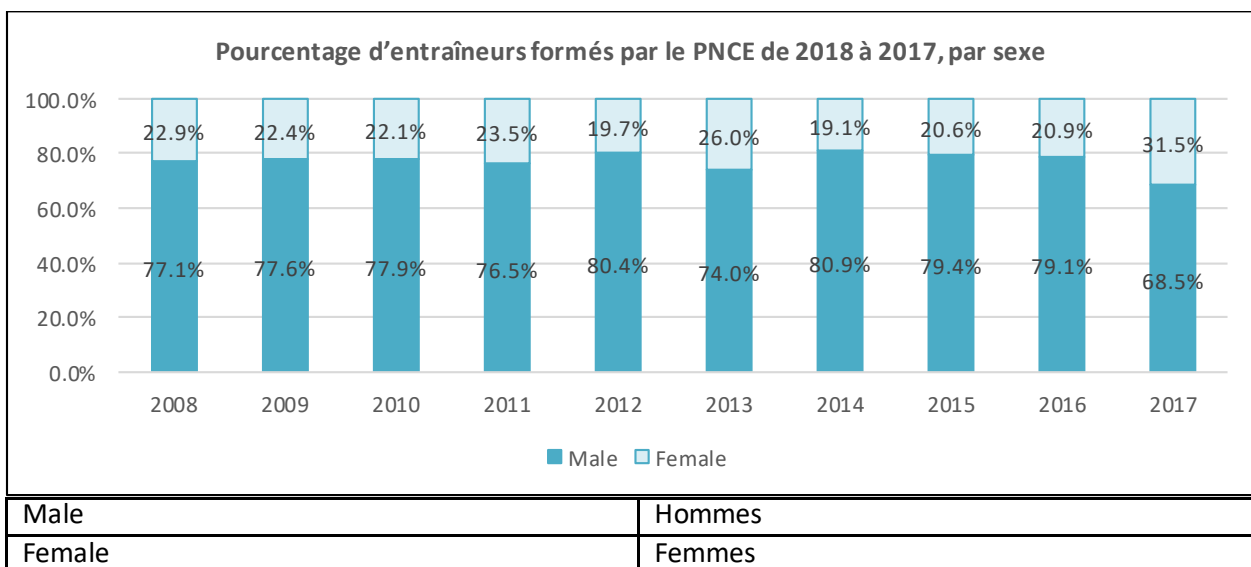
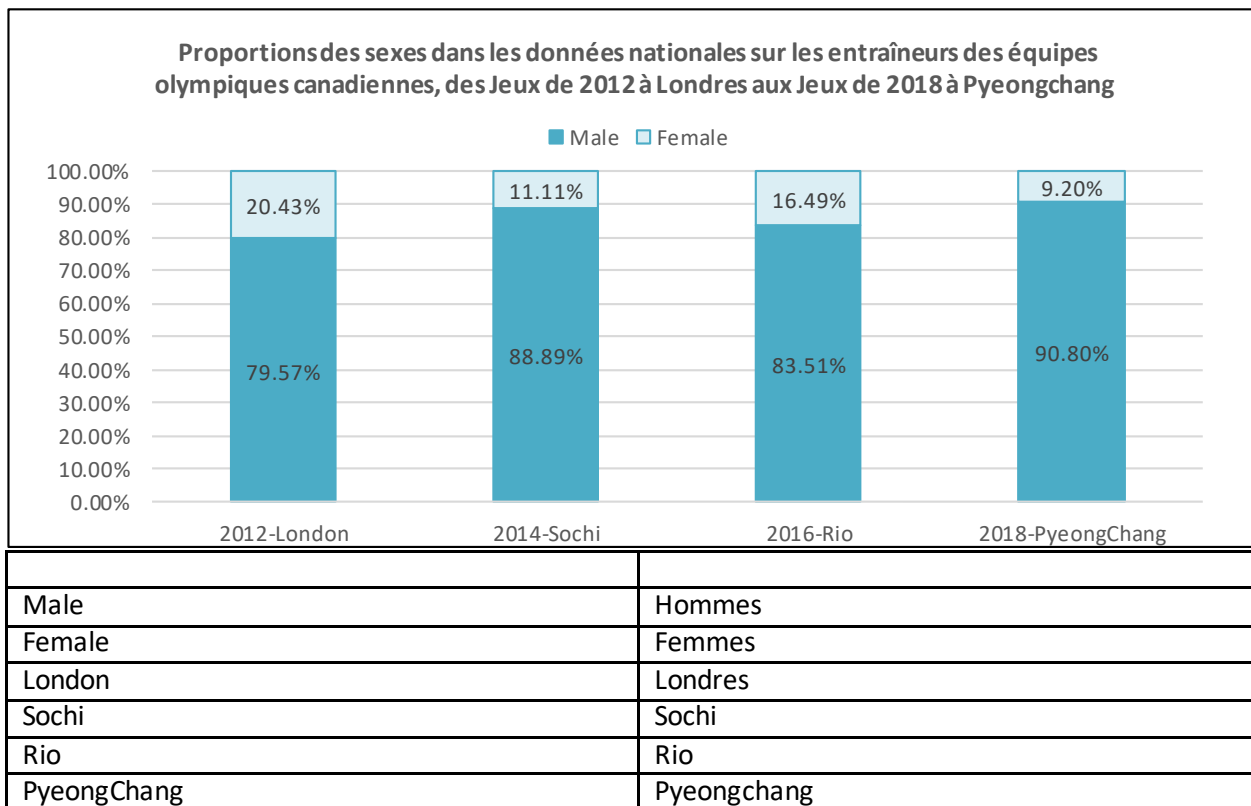
⁵ Association canadienne des entraîneurs, <https://www.coach.ca/london-2012-s14925&language=fr>.

⁶ Association canadienne des entraîneurs, <https://www.coach.ca/sochi-2014-s16799&language=fr>.

⁷ Association canadienne des entraîneurs, <https://www.coach.ca/rio-2016-s17218&language=fr>.

⁸ Association canadienne des entraîneurs, <https://www.coach.ca/pyeongchang-2018-s17361&language=fr>.

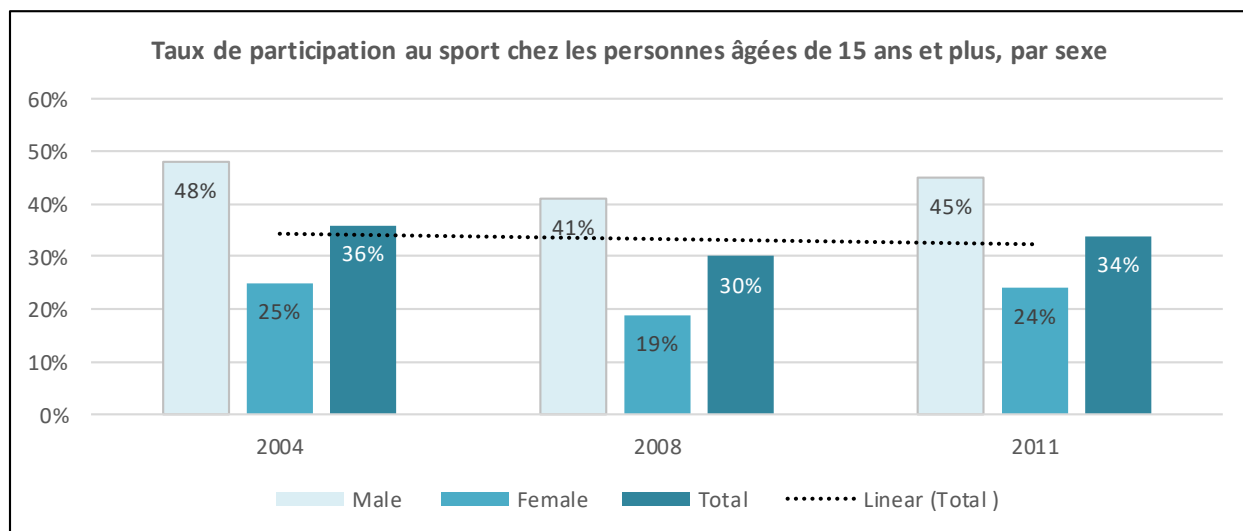
⁹ Association canadienne des entraîneurs, *Certification Summary*.



Les filles sont inadéquatement servies par le sport.

Selon les données les plus récentes présentées dans l'étude EAPJC de 2015 de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP), le taux de participation à l'activité physique et au sport organisés en 2014-2015 est resté relativement

stable par rapport aux huit dernières années (de 2007 à 2015), sans écart entre les sexes dans l'ensemble des taux de participation des enfants^{10 11 12}. Cependant, la situation change considérablement avec l'âge. Selon le Sondage indicateur de l'activité physique et sportive de 2011-2012 de l'ICRCP, il est évident que le nombre d'hommes qui font du sport est considérablement supérieur au nombre de femmes et que, avec le temps, les disparités liées au sexe et à l'âge persistent généralement au cours des ans.



Male	Hommes
Female	Femmes
Total	Total
Linéaire (Total)	Linéaire (Total)

Le Sondage indicateur de l'activité physique en 2014-2015 révèle qu'un nombre considérablement plus élevé d'hommes (46 %) que de femmes (22 %) s'adonnent au sport¹³. De même, les études ont établi que 79 % des garçons et seulement 70 % des filles font du sport¹⁴. En outre, nous savons que, si, à l'âge de 10 ans, une fille n'a pas encore pratiqué d'activité sportive, il y a seulement 10 % de chances qu'elle soit active physiquement une fois parvenue à l'âge adulte¹⁵. Enfin, nous savons que les femmes et les filles manquent souvent du soutien

¹⁰ « Bulletin n° 2 : Participation à l'activité physique et au sport organisés », *Les enfants en jeu!*, 2015,

https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1613/files/APJC_2014-16-Bulletin%202-Participation%20C3%A0%20E2%80%99activit%C3%A9%20physique%20e%20au%20sport%20organise%C3%A9s.pdf

https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1383/files/ICRCP_EAPJC_Bulletin%203_2014-2015.pdf

¹¹ « Bulletin n° 3 : Participation aux activités physiques et aux sports organisés », *Les enfants en jeu!*, 2014,

https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1383/files/ICRCP_EAPJC_Bulletin%203_2014-2015.pdf

¹² *2005 Physical Activity Monitor*. Tableaux de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

<http://www.cflri.ca/sites/default/files/node/351/tables/Sport%20participation%20children%20for%20web.pdf>

¹³ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, « Bulletin 8 : Participation aux sports au Canada », *C'est le temps de bouger! : Comment mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces*, 2016. Sur Internet :

<https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1441/files/PAM%202014-2015%20Bulletin%208%20-%20Participation%20aux%20sports%20FR.pdf>

¹⁴ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, « Bulletin n° 1 : La participation des enfants et des adolescents aux activités sportives », *Faisons bouger nos enfants! Sondage indicateur de l'activité physique de 2010-2011: Les faits et données*, 2013. Sur Internet : https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1148/files/ICRCP%20PAM%202010-2011_Bulletin%201%20FR.pdf

¹⁵ R. Colley, D. Garriguet, I. Janssen, C. Craig, J. Clarke et M. Tremblay. « Activité physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009 », Statistique Canada.

social, des encouragements, des modèles de comportement, de la confiance en soi et de l'argent nécessaires pour participer pleinement au sport. Les filles issues de milieux pauvres sont nettement moins susceptibles de participer à des activités sportives que leurs homologues issus de milieux mieux nantis. En dehors des établissements scolaires, les obstacles à la participation deviennent considérables, en particulier pour les filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels¹⁶. Alors que les enfants et les jeunes autochtones font du sport dans la même proportion que les enfants et les jeunes non autochtones, les filles autochtones sont moins susceptibles de s'y adonner que les garçons¹⁷.

Remarque : Il faut faire preuve de circonspection à l'égard de l'exactitude et de la signification des données sur les taux de participation des enfants et des jeunes au sport. En général, les sondages reposent sur les rétrospectives déclarées par les parents, qui peuvent être influencées par une mauvaise mémoire ou par le désir de fournir des réponses socialement souhaitables et qui ont tendance à mettre l'accent sur la quantité plutôt que sur la qualité. En outre, les sondages tendent à étayer l'hypothèse voulant que la participation à des activités physiques et sportives soit toujours bonne pour la santé de tous les enfants et de tous les jeunes, alors que de solides recherches révèlent des conséquences affectives, sociales et physiques défavorables subies par certains enfants et jeunes à la suite d'expériences négatives relativement au sport et à l'activité physique^{18 19}.

Le sport peut être un environnement d'abus, et les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée.

La violence fondée sur le sexe (discrimination, harcèlement, agression sexuelle, transphobie, homophobie) à laquelle font face les femmes et les filles n'est pas moins importante dans le sport que dans d'autres domaines, mais elle n'est pas suffisamment étudiée. Il subsiste une méconnaissance de l'existence de la violence fondée sur le sexe à l'endroit des femmes et des filles, mais également des populations vulnérables, telles que les enfants, les personnes LGBTQ2 ainsi que les hommes et les garçons, qui sont également victimes de violence. Même si la violence touche les personnes de tous sexes, âges, cultures, ethnicités, régions géographiques et milieux socioéconomiques, certaines populations risquent davantage d'en être victimes; ces populations peuvent comprendre les femmes et les filles, les peuples autochtones, les personnes LGBTQ2 et les personnes qui ne se conforment pas à l'image traditionnelle de l'homme ou de la femme, ceux qui vivent dans des communautés nordiques, rurales et éloignées, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, les enfants et les jeunes ainsi que les personnes âgées.

¹⁶ Toronto Community Foundation. *Vital Signs*.

¹⁷ Healthy Weights Connection, *Sports Participation Among Indigenous Children and Youth*, Fact Sheet No. 10, janvier 2017, <http://www.healthyweightsconnection.ca/ModuleFile/resource?id=3516>.

¹⁸ Peter Donnelly, Gretchen Kerr, Amanda Heron et Danielle DiCarlo. « Protecting youth in sport: an examination of harassment policies », *International Journal of Sport Policy and Politics*, vol. 8, n° 1, 2016, p. 33-50, DOI: 10.1080/19406940.2014.958180.

¹⁹ Ashley E. Stirling et Gretchen A. Kerr. « Defining and categorizing emotional abuse in sport », *European Journal of Sport Science*, vol. 8, n° 4, 2008, p. 173-181, DOI: 10.1080/17461390802086281.

On constate dans le secteur du sport un manque de sensibilisation ou une résistance à la reconnaissance de l'ampleur de la violence fondée sur le sexe à tous les niveaux du sport canadien. Sur le plan de la prévention, les attitudes des dirigeants, des entraîneurs et des enseignants peuvent jouer un rôle important et peuvent grandement contribuer à prévenir dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe. Nous savons également qu'il est possible de renforcer les pratiques de gouvernance et la conception des programmes afin de favoriser un environnement sécuritaire et inclusif pour tous les participants.

Le sport sert les personnes qui courent les plus grands risques.

- Les jeunes femmes âgées de 15 à 34 ans courent le plus grand risque d'être victimes de violence.
- Le risque que les femmes autochtones soient victimes de violence conjugale est plus de trois fois supérieur à celui des femmes non autochtones.
- Les femmes ayant une déficience mentale ou physique sont de deux à trois fois plus souvent victimes de violence que les femmes sans déficience.
- Les homosexuels ou les bisexuels s'affichant comme tels sont trois fois plus susceptibles que les hétérosexuels d'être victimes de violence.

[Condition féminine Canada](#)

Les femmes et les filles sont inadéquatement représentées dans le paysage médiatique.

Le paysage du sport canadien présenté par les médias de masse ne reconnaît pas les aspirations et la participation des filles et des femmes dans le domaine du sport; même lorsque les médias couvrent le sport féminin, ils ont tendance à le faire en minimisant et en sexualisant les réalisations des filles et des femmes. Tous les grands exploits sportifs méritent d'être célébrés, mais le système actuel prive les filles et les femmes de modèles sportifs. Nous savons que la couverture médiatique diffère considérablement selon le sexe et que le nombre et la qualité des reportages sur les femmes dans le sport sont actuellement inacceptables. Selon une analyse des données sur la programmation des principales chaînes sportives nationales au Canada, seules 4 % des quelque 35 000 heures d'émissions sportives en 2014 portaient sur les sports féminins, et plus de la moitié de ce pourcentage représentait la couverture des événements de tennis féminin et des épreuves féminines aux Jeux olympiques de Sotchi. Enfin, seule 5 % de la couverture totale des principaux médias sportifs imprimés nationaux était consacrée au sport féminin²⁰.

3.0 VISION POUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SPORT (HORIZON DE 20 ANS ET PLUS)

Le groupe de travail propose comme résultat ultime souhaité l'égalité et l'équité dans le sport et un système sportif qui représente notre population canadienne. Cette vision repose sur un système où les femmes et les filles se voient offrir de réelles possibilités de s'engager et de se développer grâce à des activités sportives de qualité, en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités, de leurs talents et de leurs choix, tout au long de leur vie; un système dans lequel les expériences équitables dans le sport signifient notamment une considération, une participation, une représentation, un respect, une rémunération, un soutien et un traitement équitables.

²⁰ RDS. SportsNet. TSN. TVA Sports. 2014. Programmation complète.

Toutes les femmes et les filles sont représentées, reconnues et servies de façon égale et équitable dans tous les aspects du sport canadien.

Compte tenu du déséquilibre historique en défaveur des femmes et des filles dans le sport, il faut un soutien et des ressources supplémentaires intentionnels pour combler l'écart.

Le groupe de travail reconnaît que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones constitue un cadre de réconciliation à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société canadienne. Nous tenons à ce que cette vision et les résultats qui y sont associés appuient les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, soit de veiller à ce que « toutes les politiques (...) intègrent les peuples autochtones » (appel à l'action n° 89).

4.0 RÉSULTATS À LONG TERME (10 ANS ET PLUS)

Pour concrétiser cette vision, les résultats à long terme suivants s'imposent :

Transformation des tendances	<ul style="list-style-type: none"> • La disparité entre les sexes n'existe plus dans la participation au sport. • La tendance de la participation des femmes et des filles est à la hausse en chiffres absolus. • Les femmes sont représentées dans les postes de leadership sportif à un taux au moins égal à celui des hommes.
Transformation de l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les filles ont accès à un vaste éventail d'options, de choix et de mécanismes de soutien lorsqu'elles pratiquent le sport. • Les femmes et les filles vivent toutes les formes de participation (participante, athlète, entraîneure, administratrice, parent, bénévole, éducatrice, autres) de façon accueillante, inclusive et sécuritaire. • Les femmes et les filles reçoivent des messages qui communiquent clairement qu'elles ont leur place dans le sport et que les activités sportives sont une composante naturelle de leur vie. • Les femmes et les filles ont le sentiment d'avoir le droit de modeler leurs expériences sportives et considèrent qu'elles ont leur mot à dire dans la nature de leur expérience.
Transformation du système	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements et les responsables de la mise en oeuvre ne ménagent aucun effort pour comprendre les besoins divers des femmes et des filles et pour concevoir intentionnellement des programmes sportifs qui répondent à l'éventail de leurs besoins. • Les femmes et les filles participent à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes sportifs.

5.0 RÉSULTATS À MOYEN TERME (DE 5 À 10 ANS)

Les résultats à moyen terme définissent les caractéristiques d'un système sportif où les femmes et les filles sont représentées, reconnues et servies de façon égale et équitable dans tous les aspects du sport canadien. Ils énoncent ce que le système sportif tente de réaliser collectivement à l'appui des femmes et des filles. Il ne faut pas les confondre avec les mesures recommandées, qui suivront et qui pourraient varier d'une organisation et d'un gouvernement à l'autre.

-
- 5.1** **Résultat :** **INCLUSION DANS LES PLANS STRATÉGIQUES**
État souhaité : **Les plans stratégiques comprennent des mesures visant l'équité entre les sexes et s'accompagnent de plans d'action exécutés et surveillés.**
Justification : Même si le milieu sportif a entrepris un travail stratégique considérable sur l'équité entre les sexes, l'engagement concerté à passer à l'action n'en est qu'à ses débuts. La prochaine étape incontournable consiste à intégrer les principes d'équité et d'égalité dans la planification des organisations sportives. En outre, il est important que tous les plans soient élaborés conformément aux principes de vérité et de réconciliation. Chaque situation mérite une consultation personnalisée auprès des femmes et des filles autochtones, pour que la planification des activités sportives soit autodéterminée. Les plans stratégiques, en particulier, peuvent servir de guide conceptuel pour veiller à ce que les mécanismes et les approches soient basés sur la spécificité des genres et les facteurs d'identité intersectionnels. L'objectif ultime devrait être l'établissement de plans complémentaires à court et à moyen terme qui sont conformes aux plans d'action propres à chaque gouvernement.
- 5.2** **Résultat :** **MESURES DE REDDITION DE COMPTES**
État souhaité : **Des mécanismes de reddition de comptes transparents et bien compris, qui font l'objet de mesures incitatives et de mesures d'application dans le cadre d'une surveillance appropriée exercée par des organes de financement, commencent à transformer l'équilibre entre les sexes dans le sport canadien.**
Justification : À la suite des engagements pris par le milieu sportif à l'égard de la gestion axée sur les résultats et de l'ouverture des données, et grâce aux mesures d'incitation à la conformité et aux mesures d'imposition des politiques de financement, le milieu sportif commence à rendre les possibilités pour les femmes et les filles plus équitables et à tirer des leçons de l'expérience. Le CFPTS assure le suivi des cibles pancanadiennes, alors que tous les gouvernements intègrent automatiquement l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble des politiques, programmes, structures décisionnelles et possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine du sport. Les protagonistes du secteur, tels que l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique et l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, effectuent des analyses indépendantes sur les progrès des femmes et des filles dans le sport afin d'évaluer l'efficacité des mesures prises dans ce domaine. En toutes circonstances, l'inclusion des peuples autochtones est explicitement recherchée et surveillée.
- 5.3** **Résultat :** **PROGRAMMES EFFICACES**
État souhaité : **La conception et la mise en oeuvre des programmes sportifs répondent aux besoins des femmes et des filles de différents milieux*.**
Justification : Dans la grande majorité des cas, les programmes sportifs sont élaborés sans prêter attention à la distinction de sexe et de genre. Nous savons que l'expérience sportive de chaque fille est unique. Les expériences sportives basées sur le genre sont complexes et diverses, et elles sont interreliées avec d'autres dimensions de l'identité (situation socioéconomique, origine ethnoculturelle, capacités, identité autochtone et autres). Pour mettre sur pied des programmes efficaces qui répondent aux besoins des femmes et des filles de différents milieux, il faut tenir compte des opinions et des perspectives de l'ensemble des femmes

et des filles, en particulier de celles qui ne s'adonnent pas aux activités sportives. Les femmes et les filles doivent participer à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes sportifs, afin de marquer une transition notable vers la conception de programmes fondés sur la consultation et les besoins. Les femmes et les filles autochtones doivent participer explicitement à l'élaboration des programmes qui leur sont destinés.

5.4 **Résultat :** **REPRÉSENTATION ET PROMOTION**

État souhaité : **Les organisations sportives prennent des mesures proactives dans toutes leurs communications et leurs relations avec les médias pour promouvoir une couverture équitable des femmes et des filles qui participent au sport et pour assurer une promotion équitable des événements sportifs.**

Justification : Les messages médiatiques à propos des femmes, de la féminité et du sport représentent un énorme obstacle lorsqu'il s'agit d'inciter les femmes et les filles à entreprendre et à poursuivre des activités sportives. Dans l'ensemble, les femmes et les filles attirent moins l'attention des médias. Cette faible couverture médiatique peut entraîner une méconnaissance des exploits athlétiques des femmes, des occasions manquées pour les femmes de devenir des modèles de comportement, l'impression que les femmes sont moins compétentes, une réduction des possibilités de commandite d'entreprise pour les athlètes de sexe féminin, ainsi qu'une augmentation du nombre de femmes qui abandonnent le sport. Fait préoccupant, pendant la période précédant les Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro, des chercheurs de la maison d'édition Cambridge University Press ont signalé que le vocabulaire employé pour décrire les femmes dans le sport met disproportionnellement l'accent sur l'apparence, les vêtements et la vie personnelle, ce qui témoigne d'une préférence accordée aux aspects esthétiques par rapport aux aspects athlétiques²¹. Cela laisse entendre que, même lorsque les femmes attirent l'attention des médias, leur couverture médiatique pourrait leur faire autant de mal que de bien. Lorsqu'on leur a posé la question, 96 % des dirigeantes sportives ont déclaré qu'une couverture médiatique de qualité accrue, qui ne banalise pas les performances athlétiques des femmes, pourrait contribuer à une augmentation du niveau de participation des femmes au sport²².

La représentation et la promotion des femmes et des filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels ne sont pas assez étudiées. Il en va de même de la représentation et de la promotion des femmes et des filles autochtones. Toute approche stratégique devra étudier et définir des politiques fructueuses, notamment la meilleure façon de raconter l'histoire nationale des athlètes autochtones, conformément aux appels à l'action de la CVR [appel à l'action n° 87] et, avec le consentement et la participation des peuples autochtones, devra définir la meilleure manière de respecter, de célébrer et de faire comprendre l'importante contribution du sport autochtone.

Pour qu'un changement transformationnel ait lieu, il faut établir une approche stratégique unifiée qui accroît l'ampleur et la qualité de la couverture médiatique des femmes et des filles dans le sport, tout en mettant l'accent sur les

²¹ <http://www.cam.ac.uk/research/news/aesthetics-over-athletics-when-it-comes-to-women-in-sport>.

²² N. O'Reilly et R. Micay, *Fuelling Women Champions Primary Survey of Leaders in Women's Sport*, 2015.

femmes et les filles qui présentent des facteurs intersectionnels. Une telle approche devrait inclure un engagement à recueillir des données probantes afin de mieux comprendre la relation entre les médias sportifs (y compris les médias sociaux), les commandites des athlètes et la participation au sport.

5.5 Résultat : REPRÉSENTATION DANS DES POSTES DE LEADERSHIP

État souhaité : La représentation des femmes et des filles dans des postes de leadership sportif atteint la parité et s'accompagne d'un traitement équitable.**

Justification : Un milieu sportif inclusif est un milieu où les femmes sont équitablement représentées dans les rôles de leadership en tant qu'entraîneuses, arbitres, officielles, bénévoles, administratrices et membres de conseils d'administration. Même si la situation s'est améliorée ces dernières années, les femmes restent sous-représentées dans les postes décisionnels du monde du sport au Canada. La présence des femmes dans les postes de leadership dans le sport correspond environ au tiers du taux applicable aux hommes, et elle est bien inférieure en ce qui concerne les postes d'entraîneur.

Afin de transformer le sport, tous les aspects du leadership doivent faire en sorte que diverses stratégies traitent de la nécessité de l'inclusion. En outre, les intervenants et les partenaires doivent tenir compte de l'évolution des priorités des femmes au cours de leur vie ainsi que de leur besoin de soutien tout au long de leur progression. Comme dans d'autres secteurs, il faut prendre en considération les besoins des femmes au chapitre de la formation, de l'éducation, du recrutement, du début de carrière, des conditions de travail, des choix de carrière et de l'avancement professionnel. Le mentorat, l'éducation, l'analyse comparative entre les sexes dans la prise de décisions et les conditions et parcours de travail souples offrent des solutions prometteuses pour une représentation équitable des femmes dans les postes de leadership dans le sport. Une représentation plus élargie dans les postes de leadership doit englober les représentants des peuples autochtones.

5.6 Résultat : VIOLENCE ET HARCÈLEMENT

État souhaité : Le secteur du sport applique une tolérance zéro à l'égard de la violence fondée sur le sexe et du harcèlement dans le sport sous toutes leurs formes, en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels et qui courent le plus de risques.

Justification : Tous les citoyens méritent de participer à des activités sportives et de compétitionner dans un environnement libre de toute violence fondée sur le sexe. Ce type de violence (qui comprend la discrimination, le harcèlement, l'agression sexuelle, la phobie des personnes LGBTQI2S) persiste dans le sport comme dans tous les domaines de la société canadienne. Même si les organismes nationaux de sport sont tenus depuis longtemps de se doter de politiques rigoureuses, de retenir les services d'enquêteurs indépendants et de couper le financement en cas de non-conformité, les données probantes laissent entendre qu'une telle approche ne fonctionne pas. La plupart des organismes nationaux de sport n'ont pas la capacité requise pour mettre de telles exigences en œuvre; de ce fait, aucune organisation n'a jamais vu son financement

supprimé²³. On constate encore un manque de sensibilisation à la reconnaissance du degré auquel la violence fondée sur le sexe nuit à l'expérience sportive et décourage les femmes et les filles de continuer à faire du sport. En outre, il n'existe aucun point de contact unique pour l'éducation, la prestation de conseils et la déclaration des actes de violence fondée sur le sexe.

L'intérêt récemment manifesté à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale pour cette question est prometteur. Le Groupe de travail du CFPTS sur la sécurité, l'intégrité et l'éthique dans le sport a reçu pour mandat de cerner et de régler les problèmes actuels et émergents afin de protéger l'intégrité du sport et la sécurité de tous les participants sur le terrain tout comme à l'extérieur de celui-ci. Ce mandat comprendra un examen des pratiques exemplaires et l'élaboration d'une approche pragmatique visant à améliorer la conception et l'exécution des activités sportives en toute sécurité. Cet examen devrait comprendre une étude sur la possibilité d'établir un mécanisme pancanadien unique, uniforme et indépendant permettant de traiter les plaintes et de mener des activités d'éducation préventive.

Toute approche de tolérance zéro devra s'appuyer sur ces efforts afin d'évaluer adéquatement l'ampleur du problème et de repérer les partenariats multiniveaux, multidisciplinaires et multipartites nécessaires à la prévention et à la gestion des actes de violence fondée sur le sexe. Des solutions axées sur le genre qui tiennent compte des traumatismes subis et des particularités culturelles sont essentielles pour que le sport reste une activité sécuritaire, en particulier pour les femmes et les filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels et qui courent le plus de risques.

5.7 Résultat : COLLABORATION AVEC LE MILIEU DE L'ÉDUCATION

État souhaité : Le secteur du sport collabore avec le secteur de l'éducation afin d'offrir des environnements favorables et réceptifs qui permettent aux femmes et aux filles de participer à des activités sportives.

Justification : Il convient de tenir compte de l'importance de l'environnement éducatif dans la socialisation des filles au sport. Les premières expériences vécues à l'école laissent des impressions profondes et souvent durables au sujet du rôle du sport pour les filles et de leur sentiment d'appartenance général. Les établissements d'enseignement à tous les niveaux, de l'élémentaire au postsecondaire, peuvent jouer un rôle particulier en créant un environnement accueillant et positif qui permet aux femmes et aux filles de s'adonner au sport. L'intérêt collectif pour le maintien de relations efficaces entre le monde du sport et le secteur de l'éducation, ainsi que l'harmonisation des engagements à créer des expériences et des programmes sportifs positifs, pourraient contribuer à accroître la participation des femmes et des filles au sport à tous les niveaux. Cette approche doit également s'appliquer au sein des communautés autochtones.

5.8 Résultat : PRATIQUE FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES

État souhaité : Le secteur du sport a systématiquement recours à la recherche et aux données pour mieux comprendre les besoins des femmes et des filles de différents milieux*

²³ P. Donnelly et K. Gretchen. *Revising Canada's Policies on Harassment and Abuse: A Position Paper and Recommendations*, Centre for Sport Policy Studies, Université de Toronto, 2018.

Justification : **dans le sport et pour continuellement améliorer les pratiques.** Même si le corpus de la recherche descriptive sur la participation au sport est assez riche, l'expérience sportive des femmes et des filles reste mal comprise. Le manque de recherche appliquée sur les femmes et les filles dans le sport fait obstacle à une action concertée et à l'harmonisation des cadres de financement entre les secteurs. Même si les obstacles bien établis, tels que le temps, l'argent et l'accès, sont bien compris, les indicateurs psychosociaux (comme le soutien social, la santé mentale et le sentiment d'efficacité personnelle) restent mal définis, en particulier pour les femmes et les filles qui appartiennent à d'autres groupes sous-représentés, notamment les peuples autochtones. Il est indispensable de disposer de plans d'étude, de méthodologies et de stratégies de transmission du savoir créatives et innovantes. Il faut moderniser les stratégies de collecte, d'analyse et de communication des données pour pouvoir assurer le suivi et le partage des données ventilées afin de mieux comprendre jusqu'à quel point le sport est accueillant et inclusif pour les femmes et les filles, en particulier pour celles qui appartiennent aux groupes sous-représentés. À mesure que les corrélations deviendront plus claires, le sport en tant que secteur pourra passer à une nouvelle période d'innovation fondée sur des données probantes dans le domaine des politiques ainsi que de la conception et de la mise en oeuvre des programmes.

5.9 Résultat : **RESSOURCES CIBLÉES**
État souhaité : **Les gouvernements et les organisations sportives dédient des ressources financières à l'affectation de personnes responsables du dossier de l'égalité entre les sexes, à l'échange de pratiques prometteuses et à la mise en œuvre d'initiatives innovantes axées sur la collaboration.**

Justification : Par le passé, le manque de capacité du secteur du sport a été reconnu comme l'un des principaux obstacles à l'avancement des femmes et des filles dans le sport. Toutefois, dans la grande majorité des cas, les budgets de ce secteur manquent de ressources clairement identifiables pour le soutien de l'égalité entre les sexes. Il faut des ressources ciblées et protégées qui serviront à améliorer l'offre de programmes sportifs destinés aux femmes et aux filles. Dans un premier temps, les budgets devraient identifier les ressources humaines nécessaires, les initiatives favorisant l'échange de connaissances, ainsi que la mise en œuvre des pratiques prometteuses.

Le financement destiné aux femmes et aux filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels doit être intentionnel et transparent. Plus particulièrement, les fonds destinés aux femmes et aux filles autochtones doivent être clairement définis, conformément aux appels à l'action de la CVR [appel à l'action n° 90i], afin de veiller à ce que des programmes communautaires adaptés aux particularités culturelles soient financés et accessibles aux femmes et aux filles autochtones, surtout à celles qui vivent dans les réserves ou dans les communautés éloignées.

5.10 Résultat : **DIRIGEANTS FORMÉS**
État souhaité : **Tous les dirigeants du système sportif ont reçu une formation sur l'analyse comparative entre les sexes, la violence fondée sur le sexe et les programmes culturellement pertinents et peuvent appliquer ces optiques aux processus**

décisionnels afin de veiller à ce que les programmes, les politiques et les environnements répondent aux besoins des femmes et des filles de différents milieux* dans le sport.

Justification : Un système qui met l'emphasis sur le sport de haut niveau a pour conséquence involontaire d'accorder une valeur disproportionnée à ceux qui remportent des médailles. Cette vue étroite du sport a peut-être contribué au déclin de la participation au Canada, en particulier chez les jeunes filles. Le sport a beaucoup à offrir à tous les Canadiens, au-delà des exploits sportifs internationaux, notamment sur le plan de la santé physique, psychologique, affective, sociale et spirituelle. Les organisations sportives, en particulier les dirigeants sportifs, doivent élargir leur champ d'action et répondre de manière plus inclusive aux besoins des femmes et des filles de différents milieux. Il faut une formation officielle et un renforcement des capacités dans le milieu du sport pour veiller à ce que le sport soit accueillant, sécuritaire et inclusif pour les femmes et les filles et à ce qu'il offre des possibilités pour tous les niveaux de talent et d'expertise athlétique. Le milieu du sport doit cultiver sa capacité de fournir une formation efficace qui permet aux dirigeants sportifs de relever les disparités entre les sexes dans leur sport, d'établir des objectifs d'équité entre les sexes, de tenir compte du genre dans la conception et la mise en oeuvre des programmes, et d'évaluer les résultats. L'engagement à augmenter la capacité d'offrir des formations qui cultivent l'empathie et la compassion pour les expériences des femmes et des filles, ainsi que l'engagement à intégrer les principes de l'analyse comparative entre les sexes, de la lutte contre la violence fondée sur le sexe et de la pertinence culturelle dans toutes les structures décisionnelles, prépareront les dirigeants sportifs à offrir à chacun une expérience sportive positive.

5.11 Résultat : PARTENARIATS INTERSECTORIELS

État souhaité : **Le milieu du sport cultive intentionnellement des partenariats avec des intervenants d'autres milieux afin d'établir le contact avec des femmes et des filles de différents milieux pour qui les facteurs intersectionnels, tels que la situation socioéconomique, l'origine ethnoculturelle, les capacités et l'identité autochtone, créent des obstacles supplémentaires à la participation au sport.**

Justification : Les partenariats et la collaboration avec les intervenants et les partenaires issus de milieux autres que le sport peuvent être un moyen efficace d'introduire le sport et d'accroître les taux de participation à court et à long terme. Par conséquent, la poursuite du dialogue et l'amélioration de la collaboration avec d'autres secteurs (économie, santé, environnement, éducation, logement et autres) élargiront la portée des efforts visant à attirer les femmes et les filles qui ne font pas de sport à l'heure actuelle. Pour élaborer des politiques et des programmes, il faut à la fois comprendre les facteurs intersectoriels et collaborer avec les autres secteurs afin d'obtenir des résultats dans le domaine du sport et de progresser vers l'atteinte d'objectifs élargis en matière de capital social et de développement durable.

5.12 Résultat : ACTION SOUTENUE

État souhaité : **Des plans de durabilité sont établis pour assurer des investissements à moyen et à long terme d'une durée suffisante pour concrétiser la transformation du système favorisant la participation des femmes et des filles dans le sport.**

Justification : Même s'il existe actuellement des politiques sur l'équité entre les sexes dans le sport, l'attention accordée à ce sujet est demeurée irrégulière au fil des années. L'action soutenue des gouvernements dans le dossier de l'équité entre les sexes dans le sport a subi les répercussions des changements d'orientation stratégique et politique. En complément du résultat énoncé sous 5.1, la coordination pancanadienne jouera un rôle capital dans le soutien de mécanismes permanents de planification, de comptes-rendus et d'évaluation permettant d'assurer le suivi des progrès. Pour atteindre les résultats visés, les gouvernements devront identifier les conditions nécessaires pour réaliser l'équité entre les sexes, soit le financement permanent, la capacité organisationnelle, les communautés de pratique, la planification stratégique et les mécanismes de comptes-rendus. L'officialisation de telles structures, au-delà des plans d'action à court terme, est indispensable à la durabilité prolongée et à l'accession progressive à l'équité entre les sexes dans le sport.

* L'expression **de différents milieux** fait référence à la diversité des perspectives et des expériences, en tenant compte des dimensions de l'identité et de la culture (situation socioéconomique, origine ethnoculturelle, capacités, identité autochtone et autres).

** L'expression **traitement équitable** englobe la considération, la participation, le respect, la rémunération et le soutien équitables, entre autres.

6.0 RECOMMANDATIONS

Le groupe de travail a formulé ses recommandations en s'inspirant d'une série de principes directeurs. Les recommandations au CFPTS prennent en considération :

- les données, les analyses et les solutions du Comité consultatif du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) de l'Ontario, du Comité permanent du patrimoine canadien – Les femmes et filles canadiennes dans le sport, de Conversation 2015 et de la Commission de vérité et réconciliation;
- le besoin d'accroître le nombre de participants de même que la qualité des expériences sportives;
- la nécessité de tirer parti des initiatives existantes, notamment celles des autres secteurs;
- le désir d'explorer des moyens nouveaux et novateurs d'attirer et de retenir les femmes et les filles dans le sport;
- la reconnaissance de la diversité des publics et l'importance d'une approche ciblée et fondée sur les besoins par opposition à une approche « uniformisée », tout particulièrement en ce qui concerne les femmes et les filles autochtones.

Nous recommandons ce qui suit au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux et territoriaux :

6.1 Reconnaître et adopter la vision définie et les résultats qui y sont associés pour les femmes et les filles dans le sport.

6.2 En respectant l'autonomie de chaque gouvernement :

-
- 6.2.1** s'engager à élaborer des plans d'action propres à chaque gouvernement, qui prévoient des ressources affectées à l'appui de la vision et des résultats définis;
 - 6.2.2** adapter les cadres de financement afin de créer un lien intentionnel entre l'obligation redditionnelle des organisations sportives et le financement;
 - 6.2.3** investir dans les organisations de promotion de l'équité entre les sexes et charger un fonctionnaire de faire progresser les plans d'action sur l'équité entre les sexes;
 - 6.2.4** élaborer et mettre en œuvre un plan de communications afin de promouvoir et d'adresser des messages communs sur les femmes et les filles dans le sport, en conformité avec l'annexe F;
 - 6.2.5** s'engager à élaborer une stratégie de mobilisation pour les femmes et les filles autochtones;
 - 6.2.6** s'engager à présenter de manière transparente les progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'action et à faire un rapport à chaque Conférence des ministres, à partir de 2020.
- 6.3** Soutenir un système pancanadien unique, coordonné, mandaté et indépendant de lutte contre la violence fondée sur le sexe, afin de veiller à ce que le sport soit sécuritaire et accueillant.
- 6.4** Appuyer un groupe de travail FPT permanent et une communauté de pratique nationale pour les femmes et les filles dans le sport.
- 6.5** S'engager à recueillir, à regrouper et à diffuser chaque année des données ventilées selon le sexe :
- 6.5.1** d'ici décembre 2019, établir des données de référence et des cibles pancanadiennes pour les femmes et les filles dans le sport, en qualité de participantes, d'entraîneuses, d'administratrices, d'officielles et de membres de conseils d'administration;
 - 6.5.2** réaliser l'objectif pancanadien d'atteindre la zone de parité (représentation des femmes de 40 à 60 %) dans tous les conseils d'administration des organisations financées d'ici décembre 2024;
 - 6.5.3** échanger des données ventilées selon le sexe pour chaque gouvernement avec l'ACAFS et le Groupe de travail du CSAPL sur les données et la recherche.
- 6.6** S'engager à élaborer une stratégie et un plan d'action pour la participation des femmes et des filles à l'activité physique dans le cadre de la Vision Commune.
- 6.7** Élargir et renforcer l'engagement et le leadership nationaux et internationaux afin de défendre l'équité entre les sexes dans le sport, notamment en aidant le gouvernement du Canada à jouer un rôle plus proactif dans les tribunes internationales pour veiller à ce que les efforts canadiens soient liés aux efforts internationaux.

ANNEXES

Annexe A – Sommaire des résultats pour les femmes et les filles dans le sport

Annexe B – Exemples d'initiatives réussies

Annexe C – Mesures suggérées aux intervenants pour atteindre les résultats à moyen terme

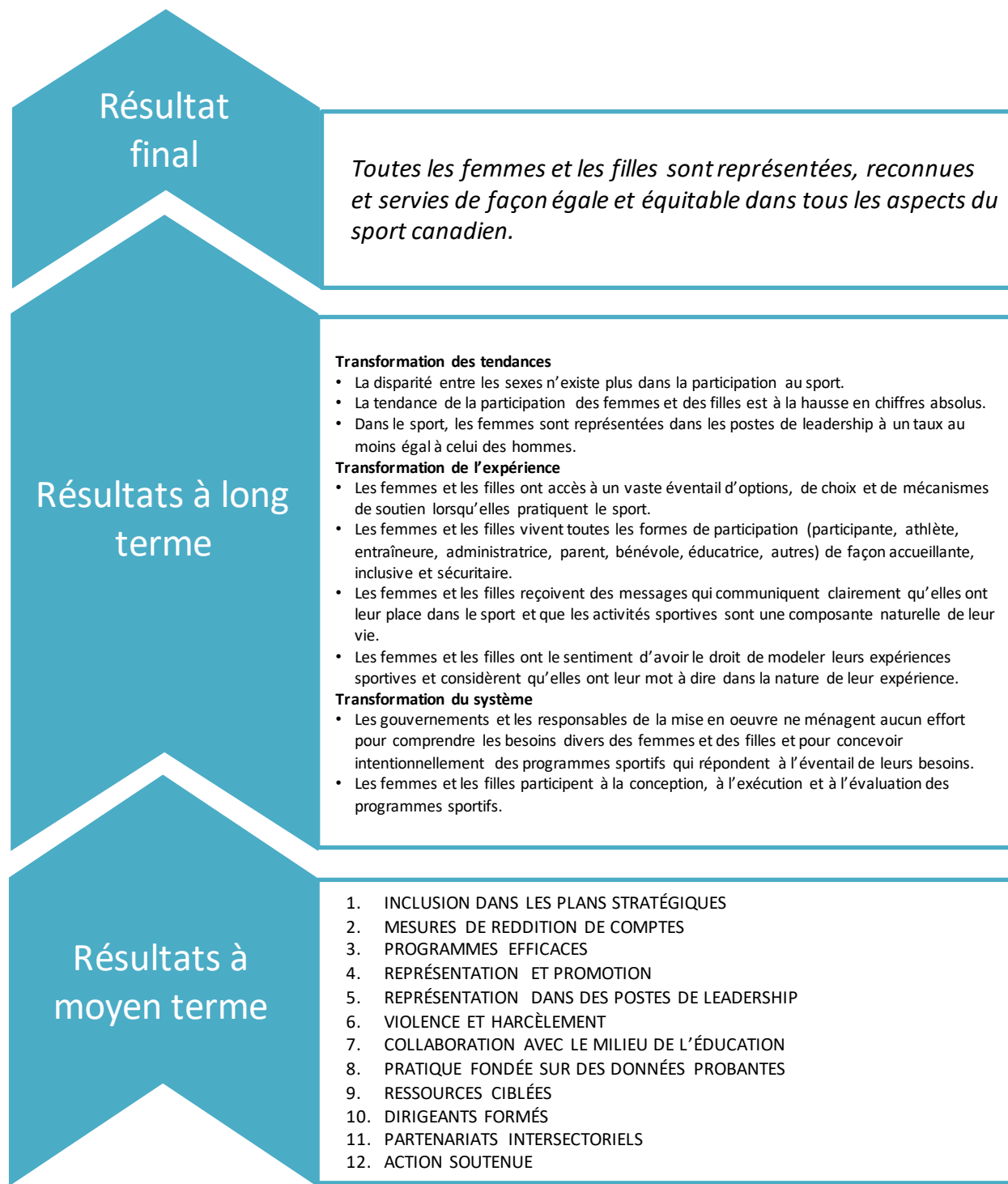
Annexe D – Sommaire du processus de consultation

Annexe E – Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action pour les sports et la réconciliation

Annexe F – Considérations en matière de communications

Annexe G – Glossaire des termes clés

SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SPORT



EXEMPLES D'INITIATIVES FRUCTUEUSES

<p>PROGRAMME DE BOXE SHAPE YOUR LIFE Toronto (Ontario) http://www.shapeyourlifeboxing.com/</p>	<p>Shape Your Life est un programme de boxe sans contact gratuit qui tient compte des traumatismes subis; il est destiné aux femmes victimes de violence. Le programme fonctionne sous forme de partenariat entre Cathy van Ingen (Ph.D.), professeure agrégée de kinésiologie de l'Université Brock, et Joanne Green, directrice générale de l'association Opportunity for Advancement. Shape Your Life est un programme innovant qui fait appel à la boxe pour aider les femmes à se remettre et à guérir de leur expérience de violence de la part d'un partenaire intime. Depuis 2007, le programme Shape Your Life a aidé 1 300 femmes à atteindre leurs objectifs et à passer de la victimisation à la réalisation de soi. Le programme dure de 8 à 14 semaines et offre un suivi aussi longtemps que les participantes le souhaitent. À la suite du programme de base, un cours hebdomadaire pour finissantes permet aux participantes de travailler à faire confiance à leur corps. Grâce à ce programme, les femmes sont en mesure de faire face à la victimisation qu'elles ont connue sans revivre leur traumatisme. En 2016, le programme Shape Your Life a reçu des fonds de recherche visant à documenter ses effets sur le fonctionnement à long terme des participantes, ce qui a mené à une expansion du programme vers des secteurs qui ont un accès limité aux services.</p>
<p>DREAM BROKERS Saskatoon, Regina, Prince Albert (Saskatchewan) www.sasksport.sk.ca/dreambrokers/</p>	<p>Le programme Dream Brokers vise à amorcer et à soutenir la participation des enfants et des jeunes à des activités artistiques, sportives, culturelles et récréatives nouvelles ou existantes qui font progresser les habiletés fondamentales, renforcent le sentiment d'appartenance et suscitent la fierté à l'égard des réalisations des participants. Les coordonnateurs du programme œuvrent dans les écoles pour s'assurer que les enfants et les jeunes qui n'ont traditionnellement pas accès à ces possibilités aient l'occasion de participer à des activités sportives, culturelles et récréatives. Le programme Dream Brokers fait office de liaison entre les enfants qui souhaitent participer aux activités culturelles, mais dont la famille ne peut pas forcément se payer les coûts associés à leur participation.</p>
<p>EQUIPE DE RUGBY GUARDIAN ANGELS Markham (Ontario) guardianangelsrugby.com</p>	<p>L'équipe de rugby Guardian Angels a été fondée par et pour des femmes afin de les inciter à continuer de participer à ce sport après leurs années universitaires et collégiales. L'équipe cherche à recruter des femmes qui ont du mal à trouver le temps de jouer au rugby tout en conciliant leurs engagements familiaux et professionnels. L'équipe Guardian Angels a ouvert pour les femmes une voie leur permettant de reprendre le sport qu'elles aiment. Le programme est conçu dans un esprit d'engagement minimal, sans séances d'entraînement. Les participantes viennent jouer quand elles le peuvent.</p>

<p>FAST AND FEMALE www.fastandfemale.com</p>	<p>La mission de l'organisation Fast and Female consiste à aider les filles à rester en bonne santé, heureuses et actives dans les sports durant l'adolescence en leur présentant des athlètes inspirantes qui peuvent leur servir de modèles de comportement. L'organisation Fast and Female organise des événements ludiques non compétitifs dans toute l'Amérique du Nord, auxquels participent chaque année plus de 3 000 filles âgées de 8 à 18 ans. Plus de 250 athlètes ambassadeurs et experts sportifs se sont joints à l'organisation. Ils sont tous bénévoles. En 2015, Fast and Female a organisé 50 événements dans toute l'Amérique du Nord, et des ambassadeurs de 25 sports différents y ont participé.</p>
---	---



Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport Sommaire du processus de consultation

Objet :

Le Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport a entrepris un processus de consultation afin de valider les domaines de recommandation, de faire l'essai des énoncés de résultats proposés et de relever toute lacune éventuelle, le tout dans le but d'éclairer le contenu du rapport final à présenter au CFPTS. L'un des produits dérivés prévus de la consultation était la sensibilisation du milieu du sport aux progrès accomplis à ce jour par ce groupe de travail FTP.

Participants aux consultations :

- 44 organismes sportifs nationaux, organismes multisports, organisations représentatives et experts en la matière
- 146 organismes sportifs provinciaux et territoriaux
- 3 organismes sportifs autochtones (inclus dans les totaux ci-dessus)

Les méthodes de collecte des données comprenaient des groupes de discussion, des entrevues téléphoniques et des sondages.

Points saillants de la rétroaction :

- Tous les énoncés des résultats sont valides et importants; toutefois, quatre résultats sont considérés comme sous-jacents à tous les autres :
 - Planification stratégique
 - Reddition de comptes
 - Durabilité
 - Lutte contre la violence et le harcèlement
- Les personnes interrogées ont soulevé le besoin de ressources et de soutien à l'appui des efforts, en particulier si des cibles sont établies. Elles considéraient que les ressources financières étaient les plus utiles, suivies par l'amélioration de la collaboration intersectorielle ainsi que l'harmonisation et la communication entre gouvernements.
- Les personnes interrogées voulaient obtenir l'assurance que les fonds accordés seraient rattachés à un engagement durable et à des progrès, au lieu d'être une simple « case à cocher », afin de susciter un effort d'engagement sincère.
- Les personnes interrogées ont fait valoir que les recommandations devaient refléter la diversité des femmes et des filles.
- Les personnes qui ont répondu aux sondages (organismes sportifs provinciaux et territoriaux) ont indiqué que la lutte contre la violence et le harcèlement, les programmes efficaces et la formation des dirigeants étaient leurs priorités organisationnelles les plus importantes parmi les résultats présentés.
- Plus de la moitié des personnes qui ont participé aux sondages mettent actuellement en œuvre des mesures de soutien à la représentation féminine dans le leadership, à la lutte contre la violence et le harcèlement, à l'exécution de programmes efficaces ainsi qu'à la représentation et à la promotion. Bon nombre d'autres ont l'intention de le faire.

-
- Les personnes interrogées ont manifesté de l'intérêt pour des mesures intermédiaires à prendre pour atteindre ces résultats, afin de pouvoir comprendre la nature de l'effort requis.
 - La formation et l'élaboration conjointe sont les mesures les plus prisées par les organisations pour éliminer les obstacles.
 - Il demeure difficile pour les sports à prédominance féminine d'attirer et de conserver des participants masculins.

COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA : APPELS À L'ACTION POUR LES SPORTS ET LA RÉCONCILIATION

87. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement, en collaboration avec les peuples autochtones, les temples de la renommée des sports et d'autres organisations concernées, de sensibiliser le public à l'histoire des athlètes autochtones du pays.

88. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement de prendre des mesures afin de garantir le développement à long terme des athlètes autochtones et de maintenir leur appui à l'égard des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, y compris le financement pour la tenue des Jeux et pour la préparation et les déplacements des équipes provinciales et territoriales.

89. Nous demandons au gouvernement fédéral de modifier la *Loi sur l'activité physique et le sport* pour appuyer la réconciliation, en s'assurant que les politiques visant à promouvoir l'activité physique comme élément fondamental de la santé et du bien-être, à réduire les obstacles à la participation au sport, à accroître la poursuite de l'excellence dans le sport et à renforcer la capacité du système sportif canadien intègrent les peuples autochtones.

90. Nous demandons au gouvernement fédéral de veiller à ce que les politiques, les initiatives et les programmes de portée nationale se rattachant aux sports intègrent les peuples autochtones; nous demandons, entre autres choses :

- i. en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, un financement stable et l'accès à des programmes sportifs communautaires qui reflètent la diversité des cultures et les activités sportives traditionnelles des peuples autochtones;
- ii. un programme de développement d'athlètes d'élite pour les Autochtones;
- iii. des programmes pour les entraîneurs, les instructeurs et les autorités en matière de sports qui sont pertinents sur le plan culturel pour les peuples autochtones;
- iv. des programmes de sensibilisation et de formation sur la lutte contre le racisme.

91. Nous demandons aux hauts dirigeants et aux pays d'accueil de manifestations sportives internationales comme les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains, de veiller à ce que les protocoles territoriaux des peuples autochtones soient respectés et à ce que les collectivités autochtones locales participent à tous les aspects de la planification et de la tenue de ces événements.

CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS

Le groupe de travail présente les leçons importantes suivantes, qui pourraient constituer le point de départ de l'élaboration de stratégies de communications à intégrer aux plans d'action de chaque gouvernement.

- Il s'agit d'un problème qui relève du sport, et non d'une question qui concerne les femmes : l'équité entre les sexes devrait être la responsabilité de tous les sexes. Les **hommes et les garçons** jouent un rôle important dans le changement du système.
- Une solution unique ne convient pas à tout le monde : il est essentiel de proposer des **options et des choix** pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre de femmes et de filles dans le sport.
- Nous ne savons pas ce qui fonctionne : les progrès dépendront de l'**expérimentation, de l'innovation et de l'évaluation** entourant la conception et l'exécution des programmes
- Les organisations sportives peuvent faire mieux : les partenaires sportifs actuels doivent être tenus **responsables** de l'élaboration de politiques, de données et d'options de programmes sexospécifiques.
- Ceux qui ont le plus à gagner du sport sont les plus difficiles à atteindre : des **partenariats** de sport non traditionnels sont essentiels pour toucher les femmes et les filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels.
- Si nous ne savons pas comment les femmes et les filles vivent le sport, nous ne pouvons pas leur apporter un soutien efficace : il est essentiel de s'engager à recueillir des **données spécifiques selon le sexe et intersectionnelles** pour comprendre l'expérience sportive des femmes et des filles.

GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

Égalité : Processus d'allocation des ressources, des programmes et des décisions qui accorde la même chose aux hommes et aux femmes (ainsi, les femmes et les hommes reçoivent chacun 50 % des ressources et des installations et ont accès aux mêmes programmes)²⁴.

Équité : Processus d'allocation des ressources, des programmes et des décisions de façon juste pour les hommes et les femmes, ce qui peut être réalisé en accordant à tout le monde l'accès à une gamme complète de possibilités de profiter des bienfaits sociaux, psychologiques et physiques de la participation aux sports et aux loisirs. Cela ne signifie pas nécessairement que les hommes et les femmes profitent des mêmes programmes et des mêmes installations. L'équité entre les sexes signifie que les filles et les femmes profitent d'une gamme complète d'activités et de programmes qui répondent à leurs besoins. Certaines activités sont les mêmes que celles offertes aux garçons et aux hommes, d'autres sont modifiées, et d'autres encore sont complètement différentes²⁵.

Parité : Qualité ou état d'égalité ou d'équivalence²⁶; on l'utilise pour mesurer l'équilibre entre les sexes dans une situation donnée. La parité peut contribuer à l'atteinte de l'équité entre les sexes, mais il ne s'agit pas d'un but en soi.

En bref : Nous visons l'égalité entre les sexes en mettant en œuvre des programmes fondés sur l'équité entre les sexes et en évaluant leur succès en prenant la parité entre les sexes comme instrument de mesure.

Harcèlement : Forme de discrimination s'il repose sur l'un des motifs de discrimination illicites. Il s'agit de tout comportement physique ou verbal indésirable qui choque ou humilie. En règle générale, le harcèlement est un comportement qui persiste au fil du temps. Néanmoins, les incidents ponctuels graves peuvent aussi être considérés comme du harcèlement²⁷.

Intersectionnalité : Entrecroisement du sexe et du genre avec d'autres identités, telles que la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ou l'incapacité mentale ou physique²⁸, considéré comme créant des systèmes interdépendants et imbriqués de discrimination ou de désavantage (par exemple, une femme de couleur peut vivre le sport et les obstacles au sport autrement qu'une femme blanche).

Genre (par rapport à sexe) : Le sexe renvoie aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes, les femmes et les personnes intersexuées. Le sexe d'une personne est le plus souvent établi à la suite d'une évaluation médicale au moment de la naissance. On parle aussi de « sexe biologique ». Le genre fait référence aux rôles, comportements, activités et attributs que la société confère aux hommes et aux femmes, ou qu'elle considère comme étant appropriés pour eux. Il peut en découler des attentes limitées et stéréotypées de ce que les femmes et les hommes peuvent ou ne peuvent pas faire en société²⁹.

²⁴ https://www.caaws.ca/ActivelyEngaging/documents/ACAFS_ACSV_Engagement_des_femmes.pdf

²⁵ https://www.caaws.ca/ActivelyEngaging/documents/ACAFS_ACSV_Engagement_des_femmes.pdf

²⁶ <https://www.merriam-webster.com/dictionary/parity>

²⁷ <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/a-propos-droits-personne.html>

²⁸ https://swc-cfc.gc.ca/gba-acsc/course-cours-2017/fra/mod02/mod02_03_01.html

²⁹ https://swc-cfc.gc.ca/gba-acsc/course-cours-2017/fra/mod01/mod01_02_04.html

